

FORUM : Organisation Mondiale de la Santé

QUESTION : Comment permettre un accès à une eau potable propre et suffisante de manière équitable ?

SOUJOURN PAR : Australie

L'Assemblée Générale,

*Constatant* que l'accès à l'eau potable est une nécessité à la vie des populations comme le déclarait le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), António Guterres lors du lancement de la Décennie de l'action sur l'eau (2018-2028), « l'eau est une question de vie ou de mort »; mais malheureusement cet accès n'est pas toujours garanti,

*Remerciant* ainsi les Nations Unies, de leur résolution 64/292, de reconnaître le droit à l'eau potable et à l'assainissement comme un "droit de l'homme, essentiel à la pleine jouissance de la vie",

*Se déclarant* alors préoccupée par l'accès à l'eau propre et suffisante de manière équitable, étant donné que, selon l'Organisation Mondiale de la Santé, 26% de la population mondiale, en 2020, ne pouvait utiliser un service d'alimentation sécurisé en eau potable,

*Considérant* que la contamination microbiologique de l'eau est à l'origine de transmissions de maladies pouvant être la cause de décès, et qui selon l'OMS, touche actuellement 2 milliards de contaminés et 485 000 décès chaque année,

*Félicitant* également l'action de l'OMS et les Fonds des Nations Unies pour l'Enfance pour la création de WASH FIT, outil visant à améliorer l'hygiène, l'assainissement et l'accès à l'eau dans les structures de santé,

*Dénonçant* néanmoins, le manque de réactions face à la pollution de l'eau due à l'activité humaine et à la mauvaise gestion des eaux usées, qui sont à 80% rejetées dans l'environnement sans traitement fiable, selon l'ONU en 2019; ce chiffre allant même jusqu'à 95% dans certaines régions du monde,

*Encourageant* ainsi les pays à la prise de conscience du besoin d'actions et d'efforts collectifs sur la gestion durable de l'eau potable dans le monde,

1. *Propose* un plan d'aide et de prêts financiers aux pays touchés par le manque d'accès à une eau potable, afin de développer des structures de santé et d'assainissement, d'en améliorer l'efficacité, mais aussi pour permettre une recherche dans le secteur de l'innovation;
2. *Déclare* la nécessité d'une coopération internationale ayant pour objectif la création d'une directive sur l'utilisation durable des ressources en eau potable et d'éviter les abus de consommation;
3. *Demande* une base de réflexion et de travail pour la création d'un système de partage et de transport d'eau potable entre pays possédant de manière plus abondante cette ressource et pays dans le besoin et en situation de stress hydrique;

4. *Incite* les pays à agir sur leur gestion des eaux usées pour éviter une pollution excessive d'une eau pouvant être utilisée de manière potable.